

Synthèse de la Soirée du développement 10 février 2010

L'influence des multinationales dans les pays du sud.

Rédigée par Jouot Charlotte, Legal Camille, Coinon Claire, Goetz Anne, Carré Elsa Etudiantes de la licence professionnelle « Ingénierie de projet de solidarité internationale » Bordeaux 3

La dernière soirée du développement a réuni près de 80 personnes, majoritairement issues des milieux associatif et étudiant. Elle s'est déroulée au Domaine du Haut Carré, à Talence, de 19h30 à 22h00.

La soirée s'est ouverte sur une table ronde, animée par Benoît Le Moine de SURVIE et Gilles Hermet de MECANIQUE SANS FRONTIERE, pendant la quelle deux intervenants ont exposé leurs points de vue sur l'influence des multinationales et leurs expériences de terrain :

- Henri CAZALET : Président de Survie Gironde
- Mar PAOLETTI: Cadre du trésor, missions d'expertise (finances publiques, gouvernance, collectivités locales) Puis, elle s'est poursuivie par un débat animé avec le public. Enfin, un buffet local et convivial a permis aux personnes présentes de poursuivre l'échange et de clôturer la soirée.

Nous vous proposons de redécouvrir les points de vue et approches différentes que nous ont proposés les intervenants, puis des éléments marquants de cette soirée et l'essentiel des questions soulevées lors du débat.

- « Comment des impacts initialement positifs engendrés par les multinationales deviennent négatifs ? » Henri Cazalet
- Les grandes entreprises permettent de créer des emplois, et d'assurer ainsi un revenu à la main d'œuvre locale. Mais...
 La simplicité, la pénibilité parfois, des tâches qui incombent aux locaux est justifiée par leur peu de formation, et donc leur faible niveau de connaissances.
 Par ailleurs, le président de Survie Gironde a dénoncé la mise en concurrence déloyale des grandes multinationales par
 - rapport à la main d'œuvre des pays industrialisés.
- L'implantation de sociétés transnationales dans les pays du Sud y génère le développement de nombreuses infrastructures... Mais...
 - Bien souvent, les entreprises investissent de nouveaux espaces, autour desquels de véritables villes se développent. Ainsi, elles engendrent souvent une déstructuration complète des systèmes traditionnels.
- Via leur implantation, les firmes multinationales opèrent un réel transfert de technologies et de compétences, pour favoriser à terme l'autonomie des pays du Sud ... **Mais...**
 - Souvent, les entreprises n'effectuent au Sud que les phases d'exploration, d'extraction et de production, la phase de transformation ne concernant finalement que le Nord. Or, il s'agit bien de cette dernière étape qui demande le plus de compétences et de technologies... Prétexter transférer celles-ci au Sud parait donc hypocrite.
 - Les chiffres sont suffisamment évocateurs pour comprendre à quel point les entreprises cantonnent les pays du Sud à des grues, extractrices et productrices de ressources naturelles.
 - ✓ Seuls 8% des collaborateurs de Total, 4^{ème} groupe pétrolier de la planète et 1^{ère} entreprise française, sont africains, alors que 75% de la production et de l'exploration du pétrole provient de ce continent ! Par ailleurs, l'Afrique est la grande absente du club d'actionnaires de la multinationale.
- Du fait de leur chiffre d'affaire, les grandes entreprises renforcent le budget des Etats ... Mais...
 Selon des sources du FMI datées de 2001, les détournements de fonds par certains régimes, tels l'Angola ou le Congo, et donc une non-redistribution des fonds, ne permettent pas à la population de bénéficier de l'implantation des entreprises.
 Certaines multinationales cautionnent les dictatures. Exemple de la Birmanie, où Total représentait 10% du budget de

Enfin, certains accords, signés notamment par des compagnies françaises (AREVA...), portant sur l'exploitation de l'uranium, déconsidèrent totalement les pays du Sud, à titre d'exemple, le Gabon. Aucun retour financier minimum dans le pays hôte, pas de lien avec le reste de l'économie du pays hôte, absence de contrôle sur les effets sanitaires et écologiques de l'extraction des minerais, exonération de taxes pendant 7 ans... Des clauses contractuelles qui ne font qu'encourager le monopôle de la France! Henri Cazalet soutient qu'au Nord comme au Sud, la structure même de multinationale n'est pas viable, ne présente pas de bons effets à long terme et n'est pas compatible avec les Droits de l'Homme.

«Bousculer les idées reçues à travers un éclairage particulier : la finance»- Marc PAOLETTI.

Assistant technique financier au Sud durant 30 ans, Marc PAOLETTI, qui ne se présente pas comme un spécialiste des rapports Nord/Sud, souhaite élargir le débat et bousculer les idées reçues par rapport à trois questions clés : Les multinationales sont-elle toutes occidentales ? Les grandes institutions comme le FMI et la Banque Mondiale facilitent-elles les actions des Multinationales ? Y-a-il connivence ou dépendance des Etats du Sud aux Multinationales ?

Les entreprises occidentales ne sont pas les seules à ne pas respecter les droits fondamentaux. D'après un rapport de l'ECCG, organisme qui milite pour une responsabilité sociale et environnementale des entreprises, les activités des grandes entreprises chinoises dans les pays du Sud sont menées sans aucun respect des droits des populations. Pire encore la Chine souhaite contrôler l'Afrique et pour cela importe des produits et de la main d'œuvre chinoise sur le territoire. Outre la Chine, Marc PAOLETTI pointe également les Nouveaux Pays Industrialisés qui suivent le même schéma.

Les grandes institutions sont des outils de régulation qui défendent l'idée de droit commun pour tous. D'après Marc PAOLETTI, le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, ou encore l'Organisation Mondiale du Commerce sont des institutions aux rôles multiples qui mettent en œuvre des politiques régissant les divers échanges internationales et promouvant l'idée de droit commun pour tous. Ces outils sont aujourd'hui au service de la politique dominante : le capitalisme et le libéralisme. Ils n'ont donc, à l'origine, pas pour objectif de faciliter les actions des multinationales ; mais aujourd'hui le doute est largement permis.

Démission, connivence, mise en tutelle : des relations multiples entre les autorités locales et les multinationales. Face au déficit chronique, les grandes entreprises apparaissent souvent comme les banques lui permettant de faire face à la situation. Suite à cette mise en tutelle, l'Etat démissionne, alors les multinationales se substituent à ce dernier dans son rôle de services publics. L'Etat est alors impliqué dans un système de compensation des dettes croisées qui découlent du déficit initial, par l'exonération des impôts et taxes, en faveur des entreprises.

Un débat porté essentiellement sur les institutions financières et leur rôle dans le monde actuel

Une vingtaine de minutes de débat a permis au public d'échanger avec les intervenants. De nombreuses questions ont abordé **le rôle du FMI et de la Banque mondiale**, les rapports que ces dernières institutions entretiennent avec les Transnationales des pays du Sud.

Le public s'est empressé de s'approprier la discussion pour dénoncer la **privatisation** massive du secteur public, elle-même engendrée par les **plans d'ajustement structurel**; il a aussi mentionné la **fuite systématique des activités à haute valeur ajoutée** vers le Nord. Les intervenants ont reconnu ces effets indéniables, absolument néfastes et directement liés aux sociétés transnationales, mais ils ont demandé aussi à ce que l'on ne néglige pas la **force d'inertie et la résistance de certains Etats** aux injonctions des bailleurs de fonds.

Cette soirée, autour de l'influence des multinationales au Sud, a permis au public d'avoir une approche multiple de la problématique, grâce aux témoignages d'un militant associatif, et à l'expérience d'un professionnel de la finance.

Pour aller plus loin

Bibliographie

- ✓ La faim, pourquoi ? Un défi toujours d'actualité de François de RAVIGNAN, Coll. Sur le Vif, Mars 2009
- ✓ 60 questions, 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale de D. MILLET et E. TOUSSAINT, Ed. Syllepse,
 Octobre 2008

Sites

✓ Les mines d'uranium françaises en accusation

http://mneaquitaine.wordpress.com/2009/02/12/les-mines-duranium-francaises-en-accusation/